

# Compte rendu de la séance du Conseil Municipal

## du mardi 27 Mai 2014

*Convocation du 19/05/2014*

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de Jean-Michel SAVARD, Maire.

La séance a commencé à 20 h 30 mn.

**Présents :** Mmes THIERY, RABELLE, BERGANDY, GAYET, MORONVAL  
Mrs LEBON, COLMANT, GARNIER Jean-Paul, , GRANDSEIGNE, MÉHEUT, Charles  
GARNIER, TRIPET

**Pouvoirs :** de Virginie GUESDON à Francine THIERY  
De Olivier LUTHIER à Sylvie GAYET

**Absents :** /

**Absents excusés :**

**Secrétaire :** Francine THIERY

Jean-Michel SAVARD donne lecture du compte rendu du conseil municipal du 24 Avril 2014 et soumet l'avis du conseil sur son adoption. Le compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

### DELEGATIONS DU MAIRE

La délibération n° 9/2014 du 29 mars 2014 concernant les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal a fait l'objet d'observations de Mr. Le Sous-Préfet de Meaux : plus principalement les points 2, 3, 20 liés à la fixation des tarifs de droits, à la réalisation des emprunts et au droit de préemption. Le Maire explique qu'il a essayé de joindre les services de la sous-préfecture pour avoir de plus amples informations « chiffrées » et qu'il n'a pas reçu de réponse à ce jour. Ce dossier est donc reporté à la prochaine réunion de conseil municipal.

### CONVENTION « REPAS CANTINE » AVEC LES PETITS GASTRONOMES

Mme THIERY fait une synthèse des repas : actuellement sur l'année scolaire 2013 – 2014, 8 400 repas ont été commandés . Les effectifs prévus pour la rentrée de Septembre 2014, sont sensiblement identiques. La proposition des Petits Gastronomes a été établie sur la base de 7 500 repas, pour l'année 2014-2015, au tarif unitaire de 2,42 ht (*identique à l'année précédente*). Le Maire sollicite le conseil pour déterminer le prix de la participation des parents au repas de la cantine. Après en avoir délibéré, le conseil, par 13 voix pour un maintien du prix actuel, soit 4,55 €/enfant/jour et 2 voix pour une augmentation du prix, fixe le prix du repas cantine pour l'année scolaire 2014-2015 à 4,55 € et fixe le prix du panier-repas dans le cadre d'un protocole d'accueil individualisé (P.A.I.) à 2,55 €. Le maire souligne que le prix du repas a subi une augmentation de 19 % depuis la création du service en 1992, il y a 22 ans. Par ailleurs, Mr. Pascal MÉHEUT et Mme Nathalie MORONVAL souhaiteraient faire une étude pour déterminer le prix de revient exact du repas.

Mme THIERY demande également la validation par le conseil du règlement de la cantine. Celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

### PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE / COMMUNES EXTERIEURES

Le Maire rappelle que vu l'art. L 212-8 du Code de l'éducation, relative à la répartition entre les communes des charges de fonctionnement générées par l'accueil d'enfants de plusieurs communes, considérant le coût moyen des frais de fonctionnement par élève de l'école maternelle et primaire de notre commune, considérant qu'il convient de fixer une participation pour l'année scolaire 2013-2014, sollicite le conseil pour déterminer la contribution des communes extérieures. Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité des

membres présents et représentés décide de fixer la contribution des communes extérieures aux frais de scolarité à 500 €/enfant pour l'année scolaire 2013-2014.

#### **LES RYTHMES SCOLAIRES (T.A.P.)**

Mme THIERY présente le projet : possibilité de regrouper les heures de T.A.P, soit 3 heures, le vendredi après-midi de 13 h 30 mn à 16 h 30 mn.

Des groupes de 12 élèves environ, seront encadrés par du personnel communal, des intervenants pour diverses activités et des membres de l'association Léo Lagrange et seront répartis dans des salles différentes.

Le temps de sommeil des maternelles sera maintenu de 13 h 30 mn à 15 h 30 mn et sera suivi de T.A.P. (plaisir de lire à la bibliothèque) de 15 h 30 à 16 h 30 mn.

Une réunion avec les parents d'élèves élus, les enseignants et la municipalité est prévue le 3 juin 2014 à 18 h.

Pour l'instant, le conseil municipal, à la majorité est favorable à une participation des parents pour ce service.

Le Maire est chargé d'envoyer, avant le 6 juin 2014, la proposition validée par le conseil municipal et le conseil d'école au rectorat de CRÉTEIL. Réponse du rectorat attendue vers fin juin 2014.

#### **SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES ENERGIES DE SEINE ET MARNE (S.D.E.S.M.)**

Le Maire expose au conseil qu'il y a lieu de délibérer sur l'adhésion des communes de Faremoutiers et Cannes Ecluse au S.D.E.S.M. Avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### **ELECTIONS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE L'OURCQ (C.C.P.O.)**

Le Maire informe le conseil du résultat des élections à la C.C.P.O. Le Président est Mr. EELBODE Pierre, Maire de Cocherel. Il y a 6 vice-présidents au lieu de 8 précédemment. Francine THIERY, déléguée communautaire, a été élue représentante du conseil communautaire au Conseil d'Administration du CIAS (*centre intercommunal d'action sociale*) et suppléante au comité de direction de l'Office de Tourisme communautaire. Jean-Michel SAVARD, Maire et délégué communautaire, a fait part de son souhait d'intégrer la commission « travaux /assainissement/numérique », qui sera nommée prochainement.

#### **PROPOSITIONS D'ACHAT DE TERRAINS**

Le Maire fait part au conseil qu'il a été sollicité pour l'achat de 2 terrains appartenant à la commune. Le premier terrain est celui qui supporte les containers à verre, et le second est le terrain qui servait d'assiette à l'antenne collective du Clos St Jacques. Il sollicite ensuite l'avis du conseil sur ces deux propositions. Après en avoir délibéré, le conseil émet un avis défavorable pour le premier du fait qu'il est occupé par un coffret forain, et pour le deuxième, le conseil ne souhaite pas vendre une partie de son patrimoine foncier.

#### **RACCORDEMENT D'EAU POTABLE A GESVRES**

Les travaux sont terminés. Le Maire donne lecture d'une lettre de remerciement adressée aux membres du Conseil Municipal.

#### **ENFOUISSEMENT DES RESEAUX Rue du Moutier**

Les travaux se poursuivent normalement. Nous sommes en attente des candélabres et de l'enfouissement des réseaux TELECOM, et se termineront par les reprises d'enrobé sur les trottoirs.

Pour ce qui concerne le branchement forain : possibilité de récupération du coffret forain de la Place de l'Ancien Calvaire pour une installation rue de la Chevaupierre sur un terrain communal. Affaire à suivre...

Gilles COLMANT, délégué au Syndicat d'électrification précise qu'il serait bon dès maintenant de faire demande de subvention auprès du SIERLO (*Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Région de Lizy*

s/Ourcq) pour ce qui concerne le remplacement de 2 coffrets électriques d'éclairage public, vétustes et mal placés : l'un est situé à l'étage de la mairie et l'autre à l'angle de la rue du Pré Gault/Rue du Gué Breton. Il présente ensuite 2 devis :

Sté CITEOS Quincy-Voisins .... 8 334,45 € ttc

Sté STPEE Meaux..... 7 641.60 € ttc

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité des membres présents et représentés, de prévoir ces travaux sur l'exercice 2015, et mandate le Maire pour solliciter dès maintenant l'octroi d'une subvention auprès du SIERLO.

### **DÉGÂTS DES EAUX AU LOGEMENT DU PRESBYTÈRE**

Suite à une fuite d'eau sournoise du ballon d'eau chaude situé au 1<sup>er</sup> étage, de nombreux dégâts (parquet, dalles, plafond etc..) ont été constatés. Un constat a été établi et transmis aux assurances respectives. L'assurance de la commune demande des devis estimatifs de réparation qui entraîneront, suivant leur coût, l'intervention d'un expert. Trois entreprises ont été sollicitées, les devis sont en cours. Affaire à suivre...

### **MAISON DES ASSOCIATIONS**

Les travaux avancent : la charpente est en partie terminée sur le bâtiment principal, et en cours de réalisation pour la jonction entre la salle des fêtes et le nouveau bâtiment. Le Maire précise qu'il avait constaté l'état du chantier, au sol, comme très désordonné, ce qui n'a pas échappé non plus à Mme l'Inspectrice du Travail.

### **RÉNOVATION EGLISE**

Le Maire informe le conseil d'une première réunion à laquelle participaient : Mme M-C PRUDHOMME (assoc. Ste Marie) et A. LEPAGE (assoc. Cristal) et Jean-Paul GARNIER, conseiller municipal, chargé de la commission « travaux Eglise » pendant laquelle ont été répertoriés trois projets de grande rénovation, à savoir : en premier lieu, la façade Sud (remise en place des vitraux + réfection totale des encadrements en pierre), en second lieu, la voûte surplombant l'autel principal fortement dégradée, et enfin en dernier lieu, un bord de toiture extérieure en ciment à refaire entièrement. J-P GARNIER signale le risque de chutes du grillage de protection des anciens vitraux, à voir rapidement. J-M Savard se charge de contacter pour un rendez-vous sur place, l'architecte des Bâtiments de France, basé à Champs s/Marne afin d'établir une étude en vue d'un éventuel contrat rural, régional, ou autre, dans les années à venir.

### **REPLACEMENT DE Ph. VAN HOOREN**

Le Maire donne la parole à Mr. Pascal MÉHEUT, responsable de la commission R.H. Après l'étude de très nombreuses candidatures, le choix a été fait de Mr. DALY André, 22 ans qui habite à May-en-Multien, et qui devrait prendre ses fonctions mi-juin.

### **INCIVILITÉS des mois de mars et avril**

Panneaux de signalisation peints en noir, présence de tags sur des propriétés privées et publiques ont entraîné de la part de la municipalité, diverses plaintes auprès de la gendarmerie de Lizy sur Ourcq. Cinq jeunes adolescents ont été interpellés. Affaires à suivre..

## SECURITE INCENDIE

Le matériel a été vérifié et il n'a été constaté aucune anomalie. D'autre part, Mr. F. GRANDSEIGNE se propose de faire établir des devis pour équiper éventuellement les bâtiments de la Mairie et de la poste en vidéosurveillance extérieure.

## LES VOISINS VIGILANTS

N. TRIPET et F.GRANDSEIGNE, avec les services de gendarmerie, ont pour projet de mettre en place un service d'entraide entre voisins, par quartiers, afin de signaler tout fait inhabituel et d'instaurer une solidarité humaine.

## DÉBARRAS DU HANGAR

Un bon coup de nettoyage a été donné à l'initiative de Mrs. LEBON, TRIPET, et Charles GARNIER ; il reste quelques tables d'école à vendre éventuellement.

## DROIT DE PLACE pour les petits cirques

Le Maire précise qu'il proposera à un prochain conseil municipal, un règlement concernant l'installation de petits cirques sur la commune : les droits de place en particulier, qui oscillent entre 25 et 100 € la journée pour des communes de même importance. Ce droit de place n'existe pas actuellement à MAY.

## PROTECTION JURIDIQUE DU MAIRE

Le Maire informe le conseil qu'il a souscrit une assurance « protection juridique » personnelle dans le cadre de ses fonctions et surtout de ses responsabilités. Cette assurance n'entre pas dans le cadre du budget communal.

## REMERCIEMENTS :

- à Charles GARNIER et Philippe VAN HOOREN pour leur aide lors des plantations de fleurs dans la commune
- à Jean-Paul GARNIER pour le nettoyage de la route des cressonnières suite aux orages

La séance est levée à 0 h 35 mn.

Jean-Michel SAVARD

Maire

